



PREPARATION AU CONCOURS D'ENTREE A L'ECOLE D'EDUCATEUR(TRICE) SPECIALISE(E)

LA PROFESSION :

L'éducateur spécialisé concourt à l'éducation d'enfants et d'adolescents ou au soutien d'adultes présentant des déficiences physiques, psychiques ou des troubles du comportement ou qui ont des difficultés d'insertion.

Par le soutien qu'il apporte et par les projets qu'il élabore il aide les personnes en difficulté à restaurer ou à préserver leur autonomie. Il favorise également les actions de prévention.

Ce métier requiert une grande attention aux problèmes sociaux et humains, une capacité à travailler en équipe, de la créativité, le sens des responsabilités et un engagement personnel pour exercer dans toutes les structures ou services (milieu institutionnel ou milieu ouvert)

LES DEBOUCHES:

L'Éducateur spécialisé intervient aussi bien dans le champ social que dans le champ scolaire, celui de la santé ou encore de la protection judiciaire de jeunesse. Il est également de plus en plus appelé à intervenir sur le développement local d'un quartier ou d'une communauté.

Avec de l'expérience professionnelle l'éducateur spécialisé peut exercer des fonctions de direction de centres sociaux ou d'établissements

LE NIVEAU REQUIS :

- Soit être titulaire :
 - Du baccalauréat ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation.
 - De l'un des examens spéciaux d'entrée dans les universités.
 - D'un des diplômes d'Etat de travail social ou paramédical sanctionnant une formation professionnelle de 2 ans.
 - Du certificat d'aptitude aux fonctions d'aide médico-psychologique et avoir exercé 6 ans dans l'emploi correspondant.
- Soit avoir passé avec succès l'examen de niveau organisé par la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales Pour la région Auvergne, se renseigner à :

D.R.A.S.S. d'Auvergne
60, avenue de l'Union Soviétique
63057 CLERMONT-FERRAND
Téléphone : 04 73 74 49 00
Télécopie : 04 73 90 16 05

- Avoir 17 ans au 1er Septembre de l'année d'entrée

LE CONTENU DES EPREUVES :

- Tests psychotechniques et verbaux
- Français sous forme de questionnaires portant sur un sujet consacré aux problèmes de société et d'actualité
- Culture générale sous forme de QCM.
- Oral : dynamique de groupe, entretien individuel, motivation et expérience.

DUREE DES ETUDES :

- 3 ans

DATES DE CONCOURS

PAS DE CONCOURS AU PUY-EN-VELAY

VILLES	DATE CONCOURS*	DATE LIMITE INSCRIPTION*
CLERMONT FERRAND EPIRES	JANVIER	NOVEMBRE
FIRMINY IRFAS	JANVIER	NOVEMBRE

* ATTENTION : Ces dates sont données à titre indicatif, car non définies par les centres au moment de la rédaction de ce document. Pour obtenir les dates exactes, merci de contacter le centre concerné.

PLANNING DES COURS :

Les cours se déroulent dans notre centre, deux jours par semaine (mercredi et jeudi), les horaires sont les suivants :
Le matin : 9 h – 12 h, l'après-midi : 14 h – 17 h.

HORAIRES	MERCREDI	JEUDI
MATIN 9H 12H	FRANCAIS	CULTURE GENERALE
APRES-MIDI 13H 16H	TESTS	ENTRAINEMENT A L'ORAL

**POUR TOUTE INFORMATION COMPLEMENTAIRE OU
INSCRIPTION, N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER AU
04.71.07.96.10.**